

## Editorial

En préambule, je souhaite féliciter l'esprit citoyen des Maxévillois, qui lors des élections présidentielles se sont déplacés dans les mêmes proportions qu'au niveau national. Je suis certain qu'ils s'impliqueront tout autant pour exprimer leurs souhaits, les 10 et 17 juin prochains pour les élections législatives.

Dans un autre domaine, je fais également appel à votre civisme pour contribuer à l'embellissement de Maxéville. Comme vous le savez, une campagne de ravalement de façades a lieu sur notre commune. Une nouvelle étape est intervenue depuis le mois de février et je vous propose d'en retrouver tous les détails en page 2. Toute l'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à vos questions.

N'oubliez pas pour autant de profiter de ce mois de juin riche en festivités : la fête des fraises, qui accueille cette année des fanfares et des majorettes venues des quatre coins de la grande région, le Festival « Petite Bille dans la Capsule » qui pour sa troisième édition devrait une fois de plus vous faire découvrir Maxéville sous des formes étonnantes.

Votre Maire, Henri Bégorre

## Quand la fraise arrive, l'été maxévillois n'est pas loin !

Prélude aux vacances, juin vous invite à sortir, échanger, partager. Les repas en plein air, spectacles, fêtes et manifestations sportives sont de la partie...

### Du 2 au 6 juin Fête des Fraises et des Fanfares

Monsieur le Maire donnera le coup d'envoi de la Fête des Fraises le **samedi 2 juin à 15h** au son des fanfares et en compagnie des majorettes de Maxéville. Le départ de « Tous à Vélo » aura lieu juste après et chaque participant recevra un tee-shirt souvenir avant de rejoindre la place Stanislas à Nancy. N'oubliez pas de vous inscrire pour la course auprès de Daniel Jacob au service JAS !

L'après-midi, de 15h30 à 19h, se succéderont animations sur podium, tours de manège, parties aux stands de jeux, dégustation et vente de spécialités à la fraise, pauses buvette...

Le soir venu et la faim se faisant sentir, une restauration complète sera assurée par la Flam' Maxévilloise.



## À ne pas manquer...

### A vos marques, prêts, RaidMax' !

La Raid Max' est prévue le **17 juin**. VTT, trail, accro branches sont au programme pour tous ceux qui se seront inscrits à cette folle journée en pleine nature.

Renseignements :  
Cyril Cardaillac ☎ 06 03 32 19 43  
➤ <http://laraidmax.free.fr>



A partir de 21h un spectacle gratuit vous proposera des attractions de Music Hall, des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Devant le podium, bal disco et musette pour tous sur parquet de danse ! Avant de retirer vos souliers à danser, le feu d'artifice vous retiendra encore un peu sous les arbres du parc...

La Fête des Fraises continuera le **dimanche 3 juin** à partir de 10h30 : Défilé des fanfares et des majorettes au centre ville et dans le parc jusqu'à midi. Ensuite, apéritif à la fraise prévu par les bénévoles du centre et restauration assurée par la Flam' Maxévilloise. Animations tout l'après-midi



avec les fanfares de Rhinai, Heller, Jarville, Reims, Longuyon... et les majorettes de Maxéville, Reims, Vacqueville, Colombey les Belles, Vandœuvre... Le tirage de la grande tombola est prévu vers 18h.

**Du lundi 4 au mercredi 6 juin inclus**, poursuite de la fête foraine de 16h à 19h. Demi-tarif sur tous les manèges le mercredi après-midi à partir de 14h et atelier cuisine à la salle du parc avec les mamies du centre !  
**Plus de renseignements au ☎ 03 83 32 30 00**

### Petite sœur...

Fragaria vesca est couramment appelée fraisier des bois, fraisier commun ou fraisier sauvage. C'est une plante présente dans les potagers et les bois depuis le moyen-âge. Elle peut mesurer jusqu'à 25 cm en tous sens. La floraison blanche laisse place aux fameuses fraises des bois, des petits fruits parfumés et appréciés.

Les fraisiers des bois font généralement des stolons qui, une fois enracinés, permettent de les multiplier facilement. Le semis est également possible.

### Présentation exceptionnelle !

A l'occasion de la Fête des Fraises, Amnesia vous présente ses cobayes de race, pour faire suite au spectacle « Défense d'entrer » d'octobre dernier. Ce sera l'occasion d'admirer des races d'élevage inconnues dont les « lunkaryas » très rares en France. Ce petit élevage à découvrir absolument dans le parc de la mairie est unique dans le département.



## Supplément spécial « Petite Bille dans la Capsule »

Ne manquez pas le supplément spécial distribué avec ce numéro de juin à propos du festival « La Petite Bille dans la Capsule » écrit par « des habitants aux habitants ».  
On vous attend nombreux les 7, 8 et 9 juin.

## Quartiers en fête et en plein air

**Samedi 23 juin**, le comité des fêtes de Champ le Bœuf vous invite à sa fête annuelle et aux feux de la Saint-Jean à partir de 14h sur l'aire de jeux de la rue de la Moselotte où jeux et animations attendront petits et grands. S'en suivront une retraite aux flambeaux dans les rues du quartier à la nuit tombée puis un grand bal et enfin la mise à feu de la chavande...de quoi s'amuser jusqu'à 1h du matin !

Informations : Yves Pinon ☎ 03 83 97 40 98 /  
06 82 83 67 55 ☎ Yelhn54@wanadoo.fr

**Dimanche 24 juin**, les Eclaireurs de France organisent en partenariat avec le service JAS et les habitants du quartier, une journée festive pour le quartier des **Cadières/Meurthe-Canal**. Divers stands seront à votre disposition : chamboule tout, pêche au canard, jeu de quille... Des animations du type froissartage (du bois, de la corde, un peu de volonté et de la débrouille !), spectacles et bien sûr une buvette. Venez nombreux !

Toutes les informations sur cette fête de quartier prochainement disponibles par voie d'affichage. Vous souhaitez participer à sa préparation ? contactez Daniel Jacob au 03 83 32 30 00 Arnaud Jocquel ☎ 06 87 43 08 78



### Samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet

1500 visiteurs, 35 exposants...  
Eté au Grand Sauvoy 7<sup>ème</sup> !

Pour se sensibiliser à l'art, créer ou resserrer des liens avec les autres, découvrir les activités du Foyer du Grand Sauvoy, rien de tel que ce week-end « entrée libre » incroyablement riche en événements de tout poil...

Barbecues, concerts, expositions, démonstrations, théâtre, le Grand Sauvoy se transforme à nouveau pour cette 7<sup>ème</sup> édition en un « lieu découverte » d'art contemporain, d'échanges entre artistes reconnus ou non, qu'ils soient peintres, sculpteurs, musiciens ou acteurs.

Samedi, **La Roulette Rustre** vous entraînera dans son univers de chansons françaises acoustiques et **Mell** dans celui de la poésie douce amère sur des riffs punk-rock.

Parmi la multitude d'artistes présents le dimanche, nous retiendrons la troupe **Alérion Médiéval**, ses lancers de haches et ses dégustations de plats médiévaux. Les groupes **Free Folk Quartet Pies Ki Piaff** et **Legato**, pour aller du traditionnel Irlandais matiné de jazz à l'accordéon saupoudré d'orient en passant par le reggae pop...

Entre deux concerts, une petite démonstration-initiation aux sports de combat ou une petite pause buvette restauration ne se refuseront pas ! Renseignements : ☎ 03 83 96 80 01 ☎ [www.sauvoy.com](http://www.sauvoy.com)

...et rendez-vous en septembre pour la fête de quartier des Aulnes.



La municipalité de Maxéville, dans la perspective d'embellir les rues de la commune pour le cadre de vie de ses habitants, a récemment engagé sa 3<sup>ème</sup> campagne de ravalement de façades. Contrairement aux deux précédentes, la campagne en cours comporte un volet obligatoire.

**PIMAX :** Pourquoi une campagne de ravalement obligatoire de façade ?

**Jean-Luc Tritz :** Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Les immeubles en bon état d'entretien véhiculent une bonne image de la ville vers l'extérieur. Le ravalement permet aux propriétaires de voir augmenter la valeur de leur patrimoine. C'est une valorisation esthétique pour soi-même et pour les autres. De plus, l'aspect réglementaire - par le code de la construction et de l'habitation - impose un ravalement tous les 10 ans.

**PIMAX :** Est-ce que toute la commune est concernée par cette obligation ?

**Jean-Luc Tritz :** Non, seulement les voies du centre-ville et ayant déjà fait l'objet des campagnes incitatives précédentes : rue du 15 septembre 1944, rue de la République, rue Courbet, avenue du Commandant Charcot, rue de Metz, rue Gambetta, rue du Général Leclerc.

**PIMAX :** Pourquoi un courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception à tous les propriétaires dans le périmètre obligatoire ?

**Jean-Luc Tritz :** Cette procédure - réglementaire - engage le début de la campagne. De même, elle impose de l'envoyer à TOUS les propriétaires (y compris ceux ayant déjà fait leur ravalement). Même si nous le savons déjà puisqu'ils ont bénéficié de la prime municipale !!! Les coordonnées des destinataires du courrier sont extraites de la dernière mise à jour annuelle du cadastre. Il est donc malheureusement impossible qu'elle intègre en temps réel les accidents de la vie des propriétaires. Nous réitérons ici nos excuses et nos condoléances aux familles touchées notamment par un décès qui auraient reçu un courrier à l'attention de leur disparu.

**PIMAX :** Comment doit-on procéder ?

**Jean-Luc Tritz :** Les propriétaires doivent contacter l'ARIM Lorraine, missionnée par la Ville. Deux dossiers déposés conjointement, mais distincts seront établis. Un, relatif à l'occupation des sols (droit de l'urbanisme) et l'autre, relatif à la demande de prime. Des personnes sont disponibles pour vous aider et vous conseiller.

**PIMAX :** Quel est le rôle de l'ARIM vis-à-vis des propriétaires ?

**Jean-Luc Tritz :** L'assistance technique et administrative dans leurs démarches, telles que :

- établissement du diagnostic nécessaire à la définition des travaux à engager ;
- mise en place des dossiers jusqu'à la demande d'attribution de la prime ;
- conseil et assistance des propriétaires dans le choix de leur décision ;
- vérification que les travaux ont été techniquement bien réalisés et que la facture établie est en conformité avec le devis.



## Ravalement de façades

### Améliorer le cadre de vie des quartiers

A travers toutes les façades de la ville, c'est l'image des habitations qui transparait. Il est essentiel pour Maxéville d'être attentive à la préservation de son patrimoine et de veiller au constant état de propreté des façades de ses immeubles et maisons.



**PIMAX :** Quel est le rôle de la Commission municipale d'attribution des primes ?

**Jean-Luc Tritz :** Après étude technique du dossier, la Commission propose au Conseil Municipal l'attribution des primes (calculée sur la base de 10 % du montant des travaux dans la limite de 1 600 €). Il convient de noter que la prime de la mairie est versée sur présentation de la fiche de fin de travaux validée par l'ARIM. De plus, elle prend en compte les situations individuelles pour trouver un accompagnement adapté dans la réalisation des travaux.

**PIMAX :** Et le rôle de la municipalité dans cette campagne ?

**Jean-Luc Tritz :** Il consiste à maintenir et améliorer un cadre de vie agréable en aidant les propriétaires techniquement et financièrement.

**PIMAX :** Pourquoi verser une prime ?

**Jean-Luc Tritz :** elle permet d'inciter au bon état des façades sur la commune en accompagnant financièrement les propriétaires.



**PIMAX :** Quand doit-on envisager un ravalement de façade ?

**Jean-Luc Tritz :** Différents symptômes tirent le signal d'alarme et révèlent une dégradation de façade : des fissures, un décolllement des joints entre des pierres ou des briques, des pierres ou des moulures qui menacent de se décrocher, des murs intérieurs couverts de moisissures ou de salpêtre... Une des missions de l'ARIM-Lorraine est d'aider les propriétaires dans le constat de ces dégradations.

**PIMAX :** Doit-on forcément faire appel à une entreprise ?

**Jean-Luc Tritz :** Cela dépend bien sûr du type de travaux à effectuer : une peinture peut être réalisée par le propriétaire lui-même, mais il est important que les travaux lourds soient réalisés dans les règles de l'art d'où la nécessité de l'intervention d'une entreprise. Il faut rappeler que l'installation d'un échafaudage sur le domaine public est soumise à une autorisation qu'il convient de demander à la mairie.



**PIMAX :** Peut-on se contenter de retouches de peinture au lieu d'un ravalement complet ?

**Jean-Luc Tritz :** Oui, bien sûr mais cela dépend des cas. Si la peinture et la façade sont en bon état mais marquées par endroits

de moisissures, de saleté ou avec des joints décollés, les retouches (peinture ou joints) sont suffisantes. Mais il faut surtout trouver la source du problème et le régler préalablement à l'intervention afin d'éviter qu'il se renouvelle. Par exemple, des taches noires apparaissent toujours en haut de la façade : sont-elles dues à l'écoulement de saletés en provenance d'une gouttière, d'une toiture ou d'une terrasse ? En traitant l'origine du problème, vous serez tranquilles pour quelques temps après la réfection.

**PIMAX :** Comment doit-on entretenir régulièrement une façade ?

**Jean-Luc Tritz :** L'entretien (tous les ans ou tous les deux ans) consiste à nettoyer les parties les plus sales. A l'aide d'un nettoyeur à pression, aspergez un mélange eau et détergeant. Attention cependant à la pression du jet qui peut endommager la façade s'il est trop puissant. Pour supprimer les mousses et les lichens, vaporisez un produit fongicide. Laissez sécher puis rincez à l'eau claire, avec un jet moyenne pression.

**PIMAX :** si une maison n'est pas incluse dans le périmètre obligatoire\*, le propriétaire peut-il bénéficier de la prime ?

**Jean-Luc Tritz :** Bien sûr ! Cela permet d'encourager les propriétaires à maintenir leur façade dans un bon état et les faire participer ainsi à l'amélioration du cadre de vie sur toute la commune.

Maxéville rejoint d'autres villes de l'agglomération qui pratiquent cette politique : Nancy, Essey-lès-Nancy, ... ont déjà bien amélioré leur image.

\*Voir tableau ci-après.

Que recouvre le terme de « ravalement » ?

Les autorités publiques, nationales et locales incitent les particuliers à entretenir les façades à intervalles réguliers. Mais sous le terme « ravalement de façade », plusieurs opérations différentes peuvent être réalisées : simple nettoyage, réfection des enduits, des peintures ou des crépis, réparation des murs, installation d'une isolation extérieure ou de parements.

Il faut savoir que Le Code de la Construction et de l'Habitation impose aux propriétaires un ravalement au moins tous les 10 ans. Cette obligation prend des formes différentes suivant les villes et est ajustée au mieux des possibilités de chacun.

### Maxéville relance la campagne

De 1987 à 1996, la commune avait déjà engagé une campagne de ravalement incitative afin d'améliorer et de renforcer l'esthétique du cadre de vie des maxévillois.

Depuis octobre 2002, l'opération est relancée avec cette fois deux aspects :

#### 1 - Le ravalement obligatoire :

Il concerne les rues qui avaient préalablement pu bénéficier de la participation financière de la mairie durant la précédente campagne incitative.

Ⓞ l'ensemble des propriétaires concernés par le ravalement obligatoire sera invité à rencontrer, sur place, les membres de la commission. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Date	Heure	Rue
4 juin	16h-18h	Rue du 15 septembre 1944
11 juin	16h-18h	Rue Courbet
18 juin	15h-17h	Rue Charcot
25 juin	16h-18h	Rue Gambetta
2 juillet	16h-18h	Rue Général Leclerc
3 juillet	15h-18h	Rue de la République
9 juillet	15h-18h	Rue de Metz (n°1 à n°95 et n°2 à n°48)
11 juillet	15h-18h	Rue de Metz (n°97 à n°119 et n°50 à n°90)

Toutefois, une invitation personnalisée sera adressée à chacun afin de lui confirmer les jours, heures et lieu de rendez-vous.

#### 2- Le ravalement incitatif

Sur le reste du territoire de la commune de Maxéville, la valorisation du patrimoine immobilier peut également être subventionné à hauteur de 10 % suivant les cas et après avis de la commission. Le ravalement peut aussi être un coup de cœur ! On peut avoir envie de changer la couleur de sa façade même si elle est en bon état. Il existe aussi des tendances et des saisons dans ce domaine encadrées par les documents d'urbanisme de la commune. Mais attention, peu de chance d'obtenir un violet ou un jaune poussin ! Les teintes les plus demandées aujourd'hui sont plus sobres et plus claires que par le passé et se rapprochent de la couleur naturelle de la pierre.

### Quelles démarches effectuer ?

Qu'il s'agisse de ravalement obligatoire ou incitatif, pour constituer votre demande, vous pouvez rencontrer le technicien de l'ARIM Lorraine lors des permanences du service Urbanisme, rue André Fruchard, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>èmes</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h30.

Vous pouvez également convenir d'un rendez-vous avec un technicien en contactant Magali SCHAEFFER de l'ARIM Lorraine, 160 rue Saint Dizier à Nancy, tél. 03 83 37 20 24.

Pour bénéficier de la prime de ravalement, il faut obtenir les autorisations nécessaires avant de commencer les travaux. Et n'oubliez pas, votre mairie est là pour vous guider au ☎ 03 83 32 30 00.



## Bienvenue à...

- Andrew Masson, né le 21 avril
- Clémentine Masson, née le 21 avril
- Célia Rafai, née le 24 avril
- Alexy Dumon, né le 26 avril
- Sacha Guillot, né le 26 avril
- Stéphanie Me, née le 3 mai
- Hector Vivier, né le 3 mai
- Angéline Broussier, née le 4 mai
- Otxando Girardot, né le 5 mai
- Jean-Hugues Isselin, né le 6 mai
- Opaline Orny, née le 7 mai

## Ils se sont unis...

- Selahattin Manav et Alev Cifci le 4 mai

## Ils nous ont quittés...

- Claude Bartelmann, décédé le 17 avril
- Menouar Hamdaoui, décédé le 20 avril
- Louanne Hasselot, décédée le 22 avril
- Andrée Fernandès épouse Henry, décédée le 24 avril
- Mireille Nuel, décédée le 25 avril
- Anne Marie Nanty veuve Perrin, décédée le 3 mai
- Monique Watrin, décédée le 4 mai
- Dominique Bajolet, décédé le 6 mai
- Georgette Daniel veuve Perraud, décédée le 6 mai
- Georges Barthelet, décédé le 10 mai

## Travaux

### Parc de la mairie :

Pour vos enfants, la Ville de Maxéville agrandit l'aire de jeux du parc de la mairie.

A cet effet, dans un premier temps, une nouvelle voie routière a été créée : les travaux ont démarré le mercredi 9 mai pour s'achever le lundi 28 mai, afin de laisser la place aux forains dans la perspective d'accueillir la fête des fraises et des fanfares du 2 au 6 juin.

Dans un second temps, l'ancienne voirie sera supprimée au profit d'une surface qui sera engazonnée.

La nouvelle frontière de l'aire de jeux s'étendra alors jusqu'à la nouvelle route du parc, la pose d'une clôture délimitant ainsi le nouveau périmètre.

De nouveaux jeux seront aussi implantés : un jeu à ressort et un jeu piroquette. La maionnette sera déplacée. Cette nouvelle aire comprendra aussi des bancs, une table de pique nique et trois bancs pour enfants, 3 tables de pique nique pour adultes et une fontaine.

Ainsi vos enfants pourront évoluer en toute sécurité dans une aire de jeux réaménagée.

De plus, les travaux **rue Marcel Simon** (liaison piétonne entre les différents quartiers du centre, construction de garages), déjà évoqués publiquement, vont être entrepris prochainement. L'engagement des deux chantiers presque simultanément permettra de réduire le plus possible dans le temps la gêne inhérente aux travaux. Nous vous remercions de bien vouloir excuser les quelques désagréments occasionnés, en particulier la neutralisation temporaire de l'aire de jeux, de certains accès au parc, ainsi que la présence et la circulation de véhicules de chantier dans les rues adjacentes.

Le renouvellement des canalisations d'eau potable est prévu jusqu'au 13 juillet **rue Ferry III et rue Paul Richard** dans sa partie comprise entre la rue Charcot et l'intersection Ferry III. Il sera suivi par la réfection du revêtement de surface des trottoirs de la rue Ferry III. Pour la réalisation de ce chantier le stationnement sera interdit de part et d'autre de l'emprise des travaux et la circulation sera réduite.

La création de voirie se poursuivra jusqu'au 30 juin sur le **lotissement « sous l'ancienne église »** entraînant une restriction de circulation.

Nous vous rappelons que la **déchetterie de Maxéville** sera fermée jusqu'au 15 juin pour des travaux de sécurisation. Durant ce temps, vous pourrez déposer vos encombrants dans les déchetteries de Malzéville, Nancy et Vandœuvre.

## Conseil municipal

En raison des délais de publication, nous vous communiquerons les délibérations adoptées lors du Conseil municipal du 22 mai dans notre prochaine édition du Pimax.

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le **lundi 25 juin à 20h** en mairie.

## Permanence des élus de la gauche plurielle

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Marie-Thérèse Kribs et Romain Miron assureront une permanence de 18h à 19h le :

- vendredi 8 juin à l'école Moselly des Aulnes
- vendredi 15 juin au CILM à Champ le Bœuf.

Site [www.gauche-maxeville.com](http://www.gauche-maxeville.com).

## Violences conjugales

**Vous, elle ou lui - Parlez-en avant de ne plus pouvoir le faire : appelez le 3919** (Coût d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 22h, de 10h à 20h les jours fériés).

Les avez-vous vus ou entendus, ces spots qui font froid dans le dos ?

"Pendant 10 ans, mon mari m'a battue, humiliée, cassé le nez, les côtes, mais heureusement depuis 3 jours c'est enfin terminé."

"En France, tous les trois jours, une femme meurt victime de la violence de son compagnon. Désormais, les femmes victimes de violences conjugales pourront exprimer leurs souffrances au 3919..."

La plupart des conjoints violents ou des victimes ne font que reproduire des scènes dont ils ont été les témoins pendant leur enfance : **BRISEZ CETTE SPIRALE !** Il n'est pas facile de se décider à en parler ou à agir. Pourtant il faut le faire, que ce soit pour vous, pour lui, ou pour eux.

Qu'il s'agisse de violences psychologiques, physiques ou sexuelles que vous subissez ou reproduisez, des professionnels sont à votre disposition pour vous écouter, vous aider, vous protéger et vous secourir dans l'urgence ou non :

- Votre médecin traitant. Ne lui cachez rien : il est à votre écoute.
- Le CIDFF (*Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles*). Droits et Médiation familiale : 1 rue du Manège à Nancy – ☎ 03 83 35 35 87 – [cidff54@club-internet.fr](mailto:cidff54@club-internet.fr) Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Permanences gratuites au CILM, 23 rue de la Meuse - les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 14h à 16h30.
- Le KIOSQUE Fami-Conseil : "Permanences Séparation Finances Info" gratuites – les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois de 9h à 12h 49 rue des Ponts à Nancy – ☎ 03 83 37 94 95
- Le Point d'Accueil d'Urgence : information – orientation – hébergement d'urgence, ☎ 03 83 19 21 31 (24h/24) et accueil de 9h à 12h. N° d'urgence ☎ 115
- La Police Municipale : ☎ 03 83 32 30 00 – 2 rue de la République – Maxéville.
- Le service social de Maxéville : Mme Billon ☎ 03 83 32 30 00, 14 rue du 15 septembre 1944. De la documentation est à votre disposition.

## L'agenda des enfants

<b>Samedi 2 juin</b>	Inscriptions aux écoles maternelle (32 rue du 15 septembre 1944) et élémentaire (2 rue Courbet) André Vautrin de 9h à 11h30.	☎ Maternelle 03 83 35 40 70, ☎ élémentaire 03 83 35 32 14
<b>Lundi 4 juin</b>	Inscriptions à l'école maternelle Moselly des Aulnes de 16h30 à 17h30.	☎ 03 83 97 11 75
<b>Du 4 au 6 juin</b>	Animations foraines l'après-midi parc de la mairie. ½ tarif le mercredi après-midi.	☎ Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00 ☎ <a href="http://www.mairie-maxeville.fr">www.mairie-maxeville.fr</a>
<b>Mardi 5 juin</b>	Inscriptions à l'école maternelle Moselly de 16h30 à 17h30.	
<b>Vendredi 8 juin</b>	Tournoi de rugby inter-écoles de 10h à 16h complexe Léo Lagrange.	☎ Service JAS 03 83 32 30 00
<b>Samedi 9 juin</b>	A livre ouvert, rendez-vous avec Guillaume Louis à 14h MJC, rue des Brasseries. Gratuit, tout public à partir de 5 ans.	☎ Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00 ☎ <a href="http://www.mairie-maxeville.fr">www.mairie-maxeville.fr</a>
<b>Mercredi 13 juin</b>	A livre ouvert, rendez-vous avec Odile Boileau salle du parc à partir de 16h. Gratuit, tout public à partir de 5 ans.	☎ Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00 ☎ <a href="http://www.mairie-maxeville.fr">www.mairie-maxeville.fr</a>
<b>Samedi 16 juin</b>	Inscriptions à l'école maternelle Jules Romains rue de la Seille de 8h15 à 10h15.	☎ 03 83 96 32 76
<b>Lundi 18 juin</b>	Inscriptions aux écoles : maternelle Jules Romains de 8h15 à 15h15 sans interruption ; maternelle Moselly de 16h30 à 17h30.	☎ Jules Romains 03 83 96 32 76 ☎ Moselly 03 83 97 11 75
<b>Mardi 19 juin</b>	Inscriptions à l'école maternelle Moselly de 16h30 à 17h30.	☎ 03 83 97 11 75
<b>Mercredi 20 juin</b>	- Ecole des Champions au centre de Gentilly pour les enfants Maxévillois présélectionnés. - A livre ouvert, rendez-vous avec Odile Boileau complexe Léo Lagrange à partir de 16h. Gratuit, tout public à partir de 5 ans.	☎ Service JAS 03 83 32 30 00 ☎ Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00 ☎ <a href="http://www.mairie-maxeville.fr">www.mairie-maxeville.fr</a>
<b>Jeudi 21 juin</b>	Challenge inter-écoles de la sécurité routière, parking du Zénith.	☎ Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00 ☎ <a href="http://www.mairie-maxeville.fr">www.mairie-maxeville.fr</a>
<b>Vendredi 22 juin</b>	Inscriptions à l'école élémentaire Jules Romains rue de la Seille de 8h15 à 11h15 et de 13h30 à 16h30.	☎ 03 83 96 30 54
<b>Samedi 23 juin</b>	Opération "Portes ouvertes" à l'école élémentaire Saint-Exupéry.	☎ 03 83 96 13 72
<b>Lundi 25 juin</b>	Inscriptions à l'école maternelle Saint Exupéry 5 rue de la Chiers de 8h15 à 11h15 et de 13h30 à 17h30.	☎ 03 83 98 71 62
<b>Jeudi 28 juin</b>	Inscriptions à l'école élémentaire Saint Exupéry 5 rue de la Chiers de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.	☎ 03 83 96 13 72
<b>Vendredi 29 juin</b>	- Date limite des inscriptions pour la participation aux CLSH dès le 4 juillet. - Inscriptions à l'école élémentaire Jules Romains de 8h15 à 11h15 et de 13h30 à 16h30. - Kermesse de fin d'année à l'école élémentaire André Vautrin en fin de journée.	☎ Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00 ☎ <a href="http://www.mairie-maxeville.fr">www.mairie-maxeville.fr</a> ☎ 03 83 96 30 54 ☎ 03 83 35 32 14
<b>Samedi 30 juin</b>	Kermesse de fin d'année à l'école élémentaire Saint-Exupéry de 8h30 à 15h.	☎ 03 83 96 13 72
<b>A partir du 4 juillet</b>	- Centres de loisirs pour les 3-12 ans, - Animations jeunes pour les adolescents*. - Stages de tennis et multi activités pour les 5-18 ans à l'ATPN 1 Avenue du Rhin.	☎ Mairie de Maxéville, MJC, FOL... ☎ 03 83 32 30 00 ☎ <a href="http://www.aleriontennis.info">www.aleriontennis.info</a> ☎ 03 83 98 33 42

\*Le programme complet des animations jeunes pour les vacances d'été sera disponible mi juin dans les complexes sportifs, en mairie et à l'annexe de Champ le Bœuf, à la MJC ainsi que sur [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr).



## La Mémoire en quête

A la recherche de toujours plus d'histoires et de souvenirs, l'atelier Mémoire de Maxéville fait appel à vous pour identifier certains faits ayant trait à l'histoire de la commune.

Ce mois-ci, il s'agit d'une photo prise avant 1913 depuis la passerelle qui enjambait la voie ferrée. Elle montre les bureaux des anciennes grandes brasseries réunies de Maxéville qui accueillent aujourd'hui la MJC, la médiathèque de Maxéville et plusieurs autres associations.

Il se dit qu'avant la seconde guerre mondiale, les Maxévillois empruntaient ce chemin pour aller danser dans la salle principale mise gracieusement à disposition par la direction des Brasseries pour servir de salle de bal. Certains font également référence à la salle de Bal de chez « Tempo » [aujourd'hui le Trianon mais appelé également Brasserie Martinot] celle des Brasseries Michaud (à la place de la résidence étudiante de la « Batelière ») ou celle du pavillon bleu (club de fitness aujourd'hui à moins que ce soit l'ancienne salle des Brasseries Michaud).

**Avez-vous des souvenirs de ces lieux ou d'éléments pouvant nous aider à retracer leur histoire ? Si vous en savez plus, contactez la mairie au ☎ 03 83 32 30 00 ou par mail à [mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr](mailto:mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr). Merci d'avance.**

## Retour en images



Rencontre des enfants de la section préscolaire du jardin d'enfants franco-allemand Pumuckl avec leurs petits camarades à Ramstein Miesenbach en mai dernier.



Agréable sortie dominicale que le vide greniers des Lynx du 29 avril avec ses 130 exposants, son manège et son barbecue... sous le soleil.



Outre les échanges de plants et boutures, la traditionnelle bourse aux plantes de printemps proposait le 28 avril dernier dans le parc de la mairie un attrayant Marché du Terroir organisé par 3 étudiants de l'IUT du Montet : Une dizaine de commerçants offraient ainsi sur leurs étals bière de Lorraine, vins de Toul, escargots farcis, charcuteries et volailles appétissantes, jus de fruits naturels, miel de région, fruits et légumes, produits variés de Provence et livres spécialisés sur les plantes et les jardins du terroir.



Dans le même temps, à grand renfort de seaux, sacs et remorques, les jardiniers amateurs de Maxéville et de l'agglomération faisaient provision de compost sur le parking du Zénith.

Une prochaine distribution est prévue à la fin du mois de septembre. La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.



Découvrir un auteur, son univers, son actualité en toute simplicité et de manière conviviale : C'est ce que proposait en mai la future médiathèque avec « Rencontres amis mots » qui accueillait Muriel Carminati, auteur d'une vingtaine d'ouvrages pour la jeunesse pour la présentation de son dernier livre, La Chimère Bleue.

